

# La lettre des CPE d'Aquitaine



N° 20  
12 décembre 2017



## Sommaire :

- 1) CLASSE EXCEPTIONNELLE : C'est le moment de candidater !
- 2) MOUVEMENT INTER
- 3) AVANCEMENT D'ECHELON
- 4) Calendrier des payes et pensions 2018
- 5) ELECTIONS PSY-EN

## 1) CLASSE EXCEPTIONNELLE : C'est le moment de candidater !

Etes-vous promouvable à la classe exceptionnelle ? Oui, si vous êtes au 3<sup>ième</sup> échelon avec 8 années de services dans des missions particulières (1<sup>er</sup> vivier), ou au 6<sup>ième</sup> échelon de la hors classe (2<sup>ième</sup> vivier).

Devez-vous vous porter candidat.e ? Oui, si vous faites partie du 1<sup>er</sup> vivier.

Saisie des candidatures :

**du 08 au 22 décembre** sur :  
<http://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena/>  
ou via Iprof, rubrique les services, lien SIAP

Plus d'info sur : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1096>  
<http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1099>

## 2) MOUVEMENT INTER



La période de saisie des voeux est terminée et vous devez maintenant renvoyer votre confirmation de demande de mutation ainsi que les pièces justificatives. Sans pièces justificatives, pas de points.

N'oubliez pas de nous adresser, **dès à présent**, un double de votre dossier (confirmation de demande corrigée le cas échéant, pièces justificatives) pour que nous puissions suivre votre dossier.

Les collègues demandant une bonification médicale sont invités à nous contacter le plus rapidement possible.

Dates à retenir :

**Du 17 au 24 janvier 2018** : affichage de votre barème calculé par l'administration

**Jeudi 25 janvier 2018** : groupe de travail de vérification des barèmes

**Première quinzaine de mars** : résultat du mouvement inter

Pour plus d'info : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1079>

## 3) AVANCEMENT D'ECHELON



La CAPA d'avancement des CPE aura lieu

**le jeudi 21 décembre 2017.**

Les temps de passage dans les échelons sont désormais systématiques. Cependant, il est possible de gagner une année d'avancement lors du passage au 7ième et 9ième échelon.

La CAPA aura pour objectif de décider qui sera boosté.es.

Le critère retenu pour cette année de transition sera la dernière note administrative connue.

Les rendez-vous carrière qui ont lieu cette année serviront pour les promotions de l'année scolaire prochaine.

N'hésitez pas à nous renvoyer votre fiche de suivi pour que nous puissions étudier votre situation.

Plus d'info : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1097>

## 4) Calendrier des payes et pensions 2018

[Pour info, vous trouverez le calendrier prévisionnel ici ...](#)

## 5) ELECTIONS PSY-EN

Vous ne le savez peut-être pas mais un nouveau corps est né depuis la rentrée 2017, celui des PSY-EN qui regroupe désormais les CO-Psy et les Psychologues scolaires du premier degré.



Des élections ont donc eu lieu la semaine dernière et nous avons la joie de vous informer que le SE-UNSA fait coup double en obtenant un siège à la CAPN et un siège à la CAPA des PSY-EN de notre académie.

Au niveau national, ces élections ont été un vrai succès pour le SE-UNSA, de quoi se réjouir dans la perspective des élections professionnelles de 2018 !!

Bravo aux PSY-EN du SE-UNSA pour leur engagement et leur détermination et bienvenue parmi nous !!

Pour en savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1090>

**C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !**

**Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !**

**Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.**

**[J'adhère en cliquant ici !](#)**



Les responsables académiques du SE-UNSA :

**Christian BASSET**  
Secrétaire Académique  
Elu au CTA

L.P. Dassault à MERIGNAC

**Nadia PORTE LABORDE**  
Elue à la CAPA des CPE

LP du 4 Septembre 1870 à  
OLORON STE MARIE

**Laurence GATINEAU**  
Responsable académique CPE  
Elue à la CAPA et à la CAPN des CPE  
Permanence à la section le mercredi

LPO Lycée des métiers de la  
Mer à GUJAN MESTRAS

**Claire JACOB**  
Elue à la CAPA des CPE

Collège Nelson Mandela à  
FLOIRAC

**Christophe NOWACZECK**  
Elu à la CAPA des CPE  
Permanences à Mont de Marsan  
les lundi, mardi et jeudi

Lycée Frédéric Estève à  
MONT DE MARSAN

**Catherine AMBEAU**  
Responsable Académique  
"Entrants dans le métier"

L.P. Ph. de Gerde à PESSAC

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux  
33 bis rue de Carros  
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à [ac-bordeaux@se-unsa.org](mailto:ac-bordeaux@se-unsa.org)